



FORMATION « Transformation »



TRANSFORMER SES LEGUMES A LA FERME

Jeudi 6 octobre 2022

Ferme d'Elouise – 167 route de Clermont – 74 910 Seyssel

Intervenante : Elise BORCIER, maraîchère productrice de légumes transformés

La transformation des légumes permet d'élargir la gamme de produits proposée, notamment en saison creuse. Elle permet aussi d'apporter de la valeur ajoutée aux produits et d'allonger leur durée de vie.

Aujourd'hui, les légumes transformés répondent à une véritable attente des consommateurs pour différentes raisons (praticité, santé...) et alors que certaines transformations peuvent être simples (lactofermentation), d'autres peuvent être plus complexes à mettre en œuvre (stérilisation...).

Renseignément et

Inscription (date limite : 15 septembre 2022)

Sandrine BOTTOLLIER
(responsable de stage)

06.32.96.47.71

agriculturepaysanne@addear74.fr

Programme

Voir au dos

Modalités financières

Pris en charge
par VIVEA 189 €

n° d'organisme de formation : 84740385174



PROGRAMME

TRANSFORMER SES LEGUMES A LA FERME

JEUDI 6 OCTOBRE 2022 DE 9H A 17H

Concevoir son projet de transformation à la ferme :

- >>> Les étapes à considérer, les questions à se poser
- >>> Apports réglementaires liées à une activité de transformation : aspects sanitaires, fiscalité, information aux consommateurs
- >>> Aménager un laboratoire à la ferme : conception du local, matériel nécessaire...

La conservation des semences potagères :

- >>> Les différents types de produits transformés pouvant être proposés en vente directe : soupe, légumes découpés, tartinades et conserves...).
- >>> Les différentes technologies de conservation par la chaleur, par le froid et autres méthodes (sous vide, fermentation, confisage, séchage et déshydratation).
- >>> Mise en pratique avec la réalisation de recette : établir une gamme de produit, suivre un process de bout en bout...

Inscrivez-vous auprès de l'ADDEAR 74. Date limite d'inscription le 5 octobre 2022

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire :

agriculturepaysanne@addear74.fr - 06.32.96.47.71

Pré-requis : Aucun pré-requis nécessaire

Les stagiaires devront être à jour de leur cotisation VIVEA ou avoir obtenu une attestation "candidat à l'installation" de la part du Point Info Installation avant la formation.

Méthodes pédagogiques : apport de connaissance des formateurs, échanges de paysans à paysans et ateliers pratiques. 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation.

Mode d'évaluation de la formation : Questionnaire individuel en fin de formation. Cette formation sera validée par une attestation de formation remise à la suite du stage.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : non prévue initialement, n'hésitez pas à nous contacter pour évaluer ensemble la possibilité d'adapter cette formation à votre situation.

**Une formation vivante et collective
axée autour de l'échange
« de paysan·nes à paysan·nes » !**

